

Communiqué de presse

Résultats provisoires du premier semestre 2011: Sous le signe de la consolidation des fondamentaux

L'examen de l'activité de la compagnie et l'arrêt des comptes du premier semestre 2011 font ressortir les éléments suivants :

Une dynamique commerciale confirmée

Grâce à un son dynamisme commercial, Alliance Assurances a réalisé au cours du premier semestre de l'année en cours, un chiffre d'affaires de **2,320 milliards de dinars**, en hausse de **23 %** par rapport à la même période de l'année précédente, consolidant ainsi sa part de marché de 1 point à **5,3%**.

Cette expansion est le fruit des bonnes réalisations du réseau de distribution et de la nouvelle organisation commerciale implémentée au cours du premier semestre. Cette organisation est marquée par la mise en place d'un nouveau système reporting et par une présence plus renforcée sur le terrain.

Ces performances ont été réalisées, en dépit de la baisse de la production en assurances de personnes, en perspectives de l'entrée en vigueur, à partir du premier juillet 2011, de la loi sur la séparation des activités dommages et assurances de personnes.

Un résultat net impacté par des éléments non récurrents

Alliance Assurances a mis à profit le premier semestre 2011 pour se conformer aux meilleures pratiques internationales en matière de règles prudentielles et de gestion en bon père de famille. A cet effet, le Conseil d'Administration a marqué son accord pour renforcer les fondamentaux financiers de la compagnie par la constitution de provisions à caractère prudentiel.

Au 30/06/2011, le résultat net d'Alliance Assurances se chiffre à **-312 millions de dinars**, expliqué comme suit :

- Survenance d'importants sinistres émeutes en début d'année 2011.
- Constitution de **563 millions de dinars** de provisions à caractère prudentiel, dans le but de renforcer sa structure financière.

A périmètre comparable, le résultat avant IBS aurait affiché, toutes choses étant égales par ailleurs, un bénéfice de **251 millions de dinars**.

Des perspectives 2011 marquées par la mise à niveau de la gouvernance et la poursuite de la consolidation des finances.

Dans un souci de modernisation de la gouvernance, le Conseil d'Administration a décidé d'accélérer la mise en œuvre des recommandations de la COSOB lors de l'AGO du 29 juin 2011 et de poursuivre les efforts de renforcement des finances de la compagnie et de conformité avec les normes internationales de provisionnement de solvabilité.